

Cette semaine secouée par de nombreux drames qui ont monopolisé l'attention des médias a cependant montré quelque intérêt sur les questions de défense et de sécurité.

## Un chaos persistant

Sur le plan extérieur, le chaos s'installe ou pourrait être résolu par d'autres acteurs moins formels sur l'application des droits des individus, ce qui devrait arranger bien des Etats européens. Poutine résolument aux côtés de Bachar Al Assad, l'Iran renforçant ses forces auprès du gouvernement syrien, le conflit syrien s'amplifie mais contraint les occidentaux à modifier leur engagement. Les Etats-Unis livrent désormais un grand nombre d'armes destinées avant tout à lutter contre le régime syrien.

Accompagnant les forces irakiennes, les forces spéciales américaines réinvestissent avec succès le théâtre des opérations en Irak alors que le conflit afghan, loin d'être terminé, voit les Etats-Unis maintenir près de 10 000 hommes en contradiction avec les engagements d'Obama. Enfin, la crise des migrants conduit l'Europe sous l'égide de l'Allemagne à rechercher un compromis en échange de trois milliards d'euros avec la Turquie qui profite de cette opportunité pour relancer les négociations d'adhésion à l'Europe. Un excellent résultat pour la Turquie avec initialement une simple photo réalisée par un photographe turc d'un enfant mort sur la plage.

Sur le plan intérieur, ce chaos se présente sous la forme de la faiblesse de l'autorité publique. Je ne croyais pas si bien écrire la semaine dernière sur l'incapacité croissante de l'Etat à faire face à la violence quotidienne qui règne d'une manière croissante sur le territoire national. Confirmant malheureusement mon billet précédent (Cf. [Mon billet du 18 octobre 2015, « De la violence et de l'incapacité de l'Etat à faire face »](#)), l'autorité de l'Etat est bafouée. Les incidents de Moirans provoquée par les gens du voyage ont confirmé le sentiment d'impunité ressenti par des minorités violentes. L'inaction des forces de sécurité, aux ordres, que ce soit fin août ou en ce mois d'octobre, pose la question de l'aptitude des représentants de l'Etat à faire appliquer l'ordre républicain et si cela n'est de leur fait, de la responsabilité politique devant cette situation.

En même temps, je relève la persistance des actions de déstabilisation d'associations qui s'abritent derrière la défense des libertés pour s'opposer au fonctionnement de la société et au respect d'une liberté pas moins essentielle qui est celle de la sécurité. Ainsi, la fédération des droits de l'homme conteste la légalité des opérations de maintien de l'ordre lors des incidents de Sivens survenus il y a un an. Or, les acteurs de violence sont responsables des troubles et donc des conséquences de leurs actes de provocation. Il y a un seuil où les critiques pour défendre même des libertés ne peuvent plus être tolérées dès lors qu'elles affaiblissent l'autorité publique.

## Vers une réforme nécessaire de la police ?

Cependant, l'attitude catégorielle des forces de sécurité intérieure pose aussi problème. Comment comprendre que des policiers du service de protection des personnalités aient menacé de porter plainte contre X (Cf. [BFMTV](#) du 12 octobre 2015) ? Chargés de protéger des personnalités notamment politiques, les fonctionnaires dénoncent notamment le non-paiement

d'heures supplémentaires. Je reste surpris que des fonctionnaires de police en particulier puissent être payés en heures supplémentaires d'autant que leur fonction particulière doit entraîner des primes non négligeables si je ne me trompe pas.

En outre, ils accusent leur hiérarchie d'harcèlement moral dès lors qu'ils protestent contre leurs longues journées de travail. Ils évoquent aussi la « *mise en danger de la vie d'autrui* ». Ces journées se traduisent par une grande fatigue et ne leur permettraient pas de travailler aussi efficacement qu'ils le pourraient, « *leur faisant parfois prendre des risques pour eux, mais aussi pour les personnes qu'ils sont censés protéger* ». Je résumerai : ils ne sont sans doute pas assez entraînés à la fatigue et à l'effort. Il est temps de les muter à des postes plus en phase avec leurs capacités d'aujourd'hui mais je dois être déformé par l'exemple donné par nos soldats.

Cela n'est pas uniquement ce service qui pose problème. Ainsi les volontaires sont peu nombreux (il faut des volontaires apparemment) pour assurer la sécurité de la conférence de Paris sur le climat, qui débute fin novembre 2015 car ni indemnisation ni compensation ne sont prévues à la date d'aujourd'hui. Nul doute qu'une solution ... financière sera trouvée. Cela me rappelle cette proposition d'un responsable syndical de la police il y a quelques semaines demandant la gratuité totale des transports parisiens pour que le policier non en service puisse intervenir en cas de trouble dans les transports publics.

Cela conduit naturellement à rappeler la faiblesse du ministre de l'intérieur au printemps dernier qui a cédé cette fois aux CRS. Surchargés par leurs missions après les attentats de janvier 2015, ils réclamaient une revalorisation de l'indemnité journalière d'absence temporaire reçue lorsqu'ils sont en déplacement. Suite à la mise en arrêt maladie « collective » de plusieurs compagnies, le ministère de l'intérieur a augmenté l'indemnité journalière dès le 1<sup>er</sup> juillet pour les CRS avec une hausse qui doit atteindre 30 % en trois ans.

Certes les forces de police sont soumises à une violence ordinaire de plus en plus importante et donc la fatigue psychologique peut être importante. Selon des chiffres de l'Observatoire national de la délinquance, il faut constater 40 % d'augmentation des violences en direction des policiers depuis 2008. En 2014, 5 834 policiers ont été blessés en mission en 2014.

Cependant, devant leurs revendications successives, une absence physique bien souvent constatée pour ma part au quotidien sur la voie publique pour lutter contre les incivilités, peut-on considérer que les forces policières sont encore fiables ? Auraient-elles oublié la notion de mission pour privilégier les seuls intérêts pécuniaires et catégoriels ? N'est-il pas temps de réformer la police peut-être en diminuant le poids syndical qui partage avec le ministre de l'intérieur le pouvoir au sein de ce ministère ?

En effet, n'est-ce pas les responsables syndicaux qui s'expriment presque exclusivement au nom du ministère de l'intérieur pour toutes les questions évoquant le travail de la police ? N'est-il pas temps aussi de réintroduire la primauté du service de l'Etat avant toute considération personnelle ? Enfin et surtout, n'est-il pas temps de renforcer l'autorité de l'Etat sur ses fonctionnaires, ce qui ne concerne pas uniquement les forces de police ? Une réforme sur l'emploi qui ne serait pas à vie serait en ce sens une avancée.

## Pour conclure

Je conclurai plus légèrement sur ce marathon à Washington auquel participait un membre de ma famille aujourd'hui (Cf. [Site](#)). Il était organisé par les « Marine » qui ont su montrer leur savoir-faire et leur capacité à montrer l'uniforme dans la cité. Il était organisé par les « Marine » qui ont su montrer leur savoir-faire et leur capacité à montrer l'uniforme dans la cité. La course se terminait devant le mémorial dédié au corps des « Marine ».